Commune de Daverdisse
Compte rendu de la réunion de CLDR du 07/05/2026

Réf. : daverdisse\06- cldr\2026\20260507 info coeur porcheresse paysage patrimoine\daverdisse 20260507 pv cldr paysages circuits patrimoniaux coeur porcheresse.docx

Participants et excusés

› CLDR : 12 participants et 4 excusés (voir liste ci-dessous)
› PNAM : Mme Julie-Ambre Flauder et Mme Laurence Remacle, chargées de mission
› FRW : Mme Sophie Orban, agent de développement
› Excusé : M. Tanguy Vangansbek, chargé de mission PNAM

Ordre du jour

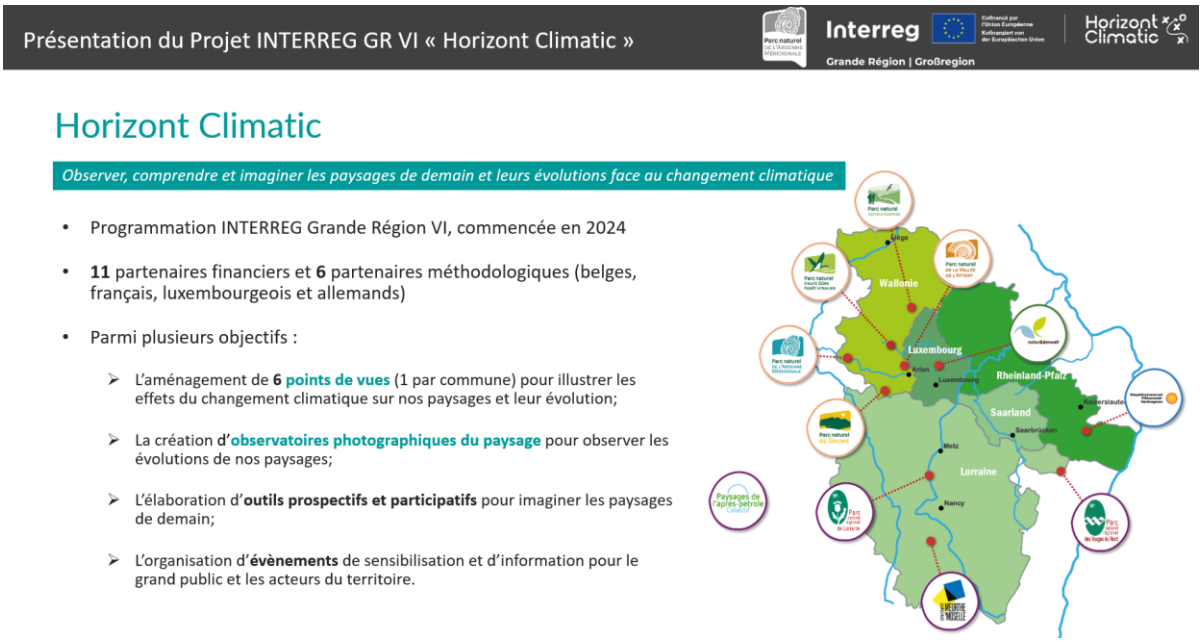
- Approbation du compte rendu de la CLDR du 16/02/2026
- Présentation des projets « paysage » par le PNAM
  - › Observatoire photographique du paysage
  - › Plateforme d'observation du paysage à Porcheresse
- Livret de découverte touristique par le PNAM
  - › Présentation du format général
  - › Choix du ou des villages à illustrer
  - › Sélection des éléments à mettre en avant
- Convention DR « cœur de Porcheresse »
  - › Information sur l'évolution du périmètre d'intervention
- Divers

Le président de la CLDR accueille les participants ; il explique l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du compte rendu de la CLDR du 16/02/2026

⇨ La CLDR approuve le compte rendu de cette réunion, sans remarque.

Présentation des projets « paysage » par le PNAM



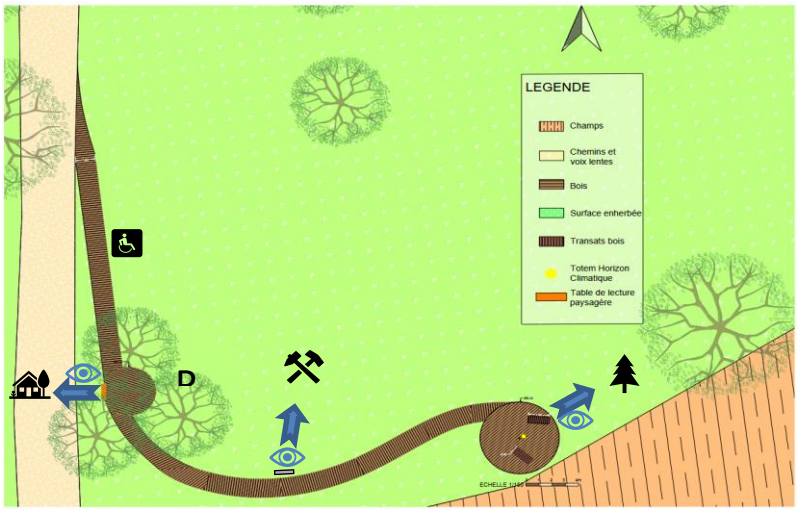
Plateforme d'observation du paysage à Porcheresse

Suite à l'inventaire des points de vue sur la commune, un site a été choisi à Porcheresse, au bout de la rue de Redu, au sud de la chapelle des Minires.
Il s'agit d'une parcelle publique communale d'environ 50 ares, entourée de parcelles agricoles communales ; seule la bordure sera aménagée. Le terrain est accidenté, avec quelques pins.
C'est une ancienne zone de minières, concernée par un projet de ZAE qui a été abandonné. Idélux dispose d'un droit sur la zone pour des compensations au plan de secteur pour d'autres zonings.
Cette zone est soumise au régime forestier (DNF, Triage de Porcheresse / Cantonnement de Libin), mais ne se trouve pas en Natura 2000.

Description du projet

Il s'agit d'un premier schéma d'intention :

- Rampe d'accès PMR depuis le chemin venant de la chapelle
- 2 plateformes en bois, reliées par un caillebottis :
  - › Ouest : table de lecture du paysage, entre 3 pins sur le monticule. – sur l'évolution du village
  - › Est : espace de contemplation et d'observation avec transats et totem Interreg. – sur la thématique forestière
- Panneau didactique sur l'exploitation minière.



Plans : Moïra Guerre-Genton

Photos d'inspiration







Budget

- Part « Horizont Climatic » = 25.000€, dont 10% cofinancés par la Commune
- Part Interreg « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » (offre de produits et services touristiques durables, adaptée aux personnes à besoins spécifiques ou en situation précaire) = sur le mobilier, les rampes PMR, …
- Part Interreg « Sous nos Pieds » (valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel) = pour le panneau didactique sur l'exploitation minière.

La volonté est de rester simple, sobre ; de créer un observatoire du paysage, de la faune et de la flore, en utilisant au maximum un bois local et résistant.

Le PNAM recherche des informations et surtout des images sur l'histoire de Porcheresse, ses paysages, les minières, ... **Appel est lancé aux personnes ressources**.

- M. Michel Goovaerts, M. Roland Incoul, M. Johan Jacquet (site internet avec des photos), Mme Suzanne Hannard, M. Raymont Mignon
- Cockerill (qui exploitait les mines) ; Seven Up embouteillage, Idélux, …

→ Le PNAM fournira un article à distribuer en toutes-boîtes pour identifier d'autres personnes ressources.

Observatoire photographique du paysage

Son objectif est d'observer l'évolution de nos paysages, en lien avec les effets du changement climatique.
La démarche repose sur des prises de vue régulières (deux fois par an - été/hiver), toujours au même endroit, avec les mêmes réglages sur l'appareil photo. Pour le moment, les photos ont été prises sur deux saisons (35 photos par saison, sur les 9 communes du parc naturel) par un photographe professionnel ; le relais sera passé aux « veilleurs du paysage » (citoyens volontaires).

8 points de vue sont identifiés sur la commune :



Eté

1. Vue sur Haut-Fays et les pâtures aux alentours : prise depuis la rue allant vers Sclassin
2. Vue sur le village de Mont à proximité de Gembes : depuis le sentier paysager (à hauteur du panneau du PNAM).
3. Vue sur le bocage et les forêts à proximité de Porcheresse et de la rue du Moulin.
4. Vue sur le bocage et la forêt à proximité de Porcheresse : depuis le sentier vicinal 18, au-delà de la chapelle des Minîres.






Hiver

1. Vue dans le village de Haut-Fays (2 possibilités)
2. Vue sur Porcheresse : depuis l'emplacement de la future plateforme ouest de l'aménagement.
3. Vue sur l'arrière de Daverdisse et les terres agricoles aux alentours : prise depuis la rue du Corai.
4. Les berges de la Lesse à Daverdisse (3 possibilités)









Réactions de la CLDR
- Les aménagements de points de vue pourront se faire uniquement sur les communes luxembourgeoises du parc naturel, les seules éligibles à cet Interreg.
- Les transats seront fixés dans le sol, pour éviter le vol et le vandalisme.
- Pour le moment, il n'est pas prévu d'aménager un parking à proximité du site des Minîres. Cependant, la Commune le prendra en charge si nécessaire.
- Pourquoi avoir choisi des sites différents pour les prises de vue en été et en hiver ?

Livret de découverte touristique par le PNAM

Afin de valoriser le petit patrimoine au niveau touristique, le PNAM développe des outils ludiques de médiation destinés aux familles avec enfants (6 à 12 ans).
Les enquêtes des « P'tits explorateurs du Parc » (avec coupables, victimes, indices, …) servent de prétexte à découvrir le petit patrimoine d'un village. En général, une vingtaine d'éléments sont présentés sur un parcours jusqu'à 5 km.

Présentation du format général

Le sac de découverte « les P'tits explorateurs du Parc » contient :
- Le dépliant de l'enquête, avec le contexte, les consignes, la carte du parcours, …
- Une brochure en éventail présentant une trentaine d'éléments du petit patrimoine : illustration et brève explication.
- Des panneaux indices disséminés dans le village : 3 par enquête.
- Un sac en tissu avec du matériel d'enquêteur : loupe, miroir, filtre rouge.

Il sera disponible dans les points d'accueil touristique, à louer ou à vendre (environ 10-12 euros).

Choix du ou des villages à illustrer

Quelques critères sont à prendre en considération :
- Un village typique, authentique, riche en patrimoine
- Possibilité de faire une boucle de 2 à 5 km
- Des éléments patrimoniaux diversifiés → pour pouvoir en choisir 20 à mettre en évidence.
- Tout doit être visible depuis l'espace public.

Après avoir visualisé la carte de l'inventaire patrimonial, la CLDR propose de se concentrer sur le village de **Daverdisse**, vu la variété des éléments et la présence du Syndicat d'initiatives/Centre d'Animation Touristique.
En raison de la déclivité, elle suggère de viser les enfants de 8-9 ans et de faire la boucle dans le sens horloger. Des indices pourraient être disposés vers le Champ Feneau.

Sélection des éléments à mettre en avant

- Château
- Moulin de Daverdisse
- Grotte ND de Lourdes
- Fournils
- Petit singe
- Maison blanche
- Bâti repris à l'inventaire du patrimoine architectural
- Maisons en colombage
- Arbres remarquables, …
- Le retable (dans l'église) pourrait servir d'inspiration pour l'enquête.

La CLDR invite le PNAM à informer le SI de ce projet.

Le PNAM reviendra à la CLDR avec une première ébauche d'enquête, à l'automne 2026.

Puis elle sera mise en page, et les panneaux indices confectionnés.
Un test sera opéré sur le terrain avec des enfants.
L'enquête sera finalisée en fonction des retours.

Convention DR « cœur de Porcheresse » : information sur l'évolution du périmètre d'intervention

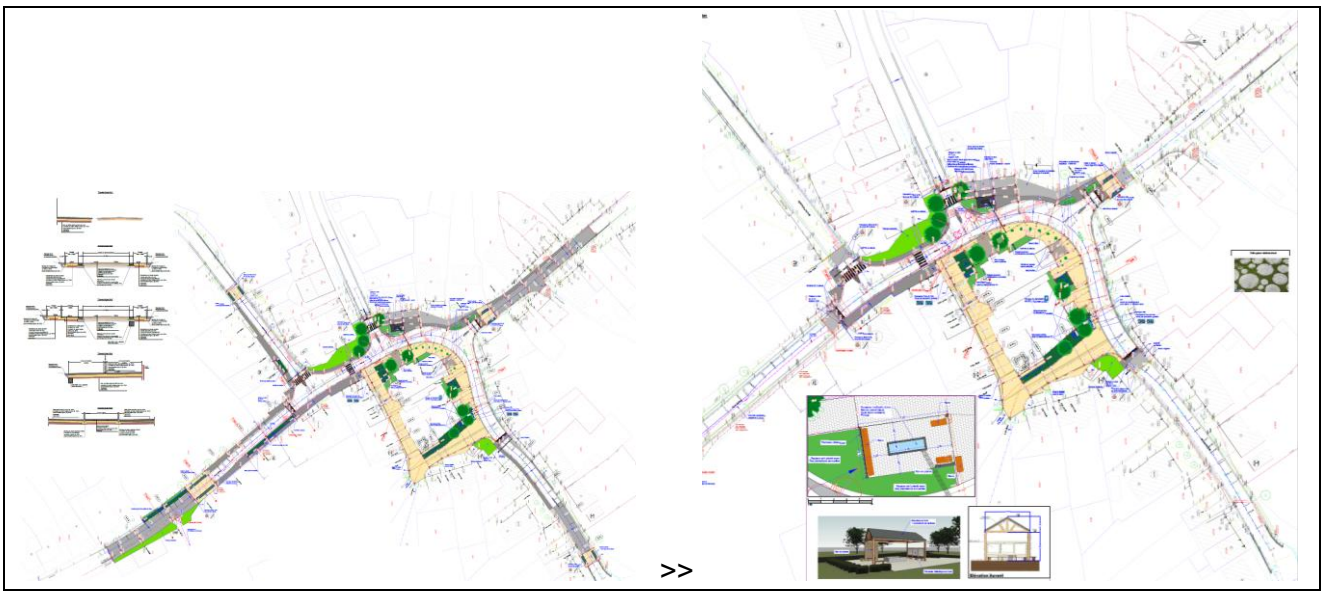
La convention-faisabilité a été notifiée à la Commune en 2021.
Total travaux : 1.083.774,98€
Subsides DR : 475.132,49€
La Commune a bénéficié d'un régime transitoire de subsides (30% au-delà de 500.000€).

La convention-réalisation a été signée en 2024.
Total travaux : 1.597.681,61€
Subsides DR : 570.158,99€

En 2025, la Commune a procédé à la mise en adjudication des travaux en 3 lots :
- Voiries
- Végétalisation
- Cabanon

Malheureusement, les prix se sont envolés pour le lot 1 ; ce qui amenait la Commune au-delà de ses balises d'emprunt. Le chantier n'a donc pas été adjugé.
Le SPW-DDR a donné son accord pour que le périmètre d'intervention soit réduit, sans toucher le centre.

L'auteur a donc été invité à revoir le projet ; qui va passer au Conseil communal du 19 mai 2026.



Débat
- Sur les 18 carottages réalisés, seuls 3 ne sont pas contaminés.
- Les travaux de végétalisation, couverts par un subside spécifique, devront être terminés pour fin 2027.
- Sur un dossier travaux, il peut y avoir au maximum 15% d'avenant.

Divers

Suivi de la maison rurale

- Le permis d'urbanisme vient d'être délivré. → L'auteur établit le dossier projet (cahiers des charges, plans d'exécution, …).
- Un riverain a transmis des remarques sur le projet.
- La zone de secours a remis un avis limitant à 100 personnes la capacité de la salle (manque de voies d'évacuation en ligne droite). L'auteur cherche des solutions alternatives. Un accord oral existerait maintenant pour 130 personnes.
- Le poteau électrique collé à la salle sera supprimé.
- Le Conseil communal doit impérativement approuver le projet pour l'été, pour pouvoir obtenir la signature de la convention réalisation par la Ministre Dalcq avant la fin de validité du PCDR, en septembre 2026.

Sophie Orban
Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne
Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY **I** +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be **I** www.frw.be **I** www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 07/05/2026

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité	Conseil communal
Mme	Bodart	Ombeline	Daverdisse	X
M.	Collin	Lucien	Porcheresse	
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays	
M.	Grofils	Firmin	Porcheresse	
M.	Incoul	Roland	Porcheresse	
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse	
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays	X
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays	X
Mme	Poncin	Patricia	Gembes	X
M.	Roiseux	Jacky	Porcheresse	X
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse	
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays	X

Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité	Conseil communal
M.	Bosseaux	Michel	Gembes	
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays	
M.	Merny	André	Gembes	
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse	